

FONDATION GENEVOISE POUR
LE DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Rapport d'activité 2007



Avec le soutien de la République et canton de Genève.





Le mot de la présidente

Le dépistage du cancer du sein a vécu une année 2007 marquée par des avancées positives, tant au niveau fédéral que cantonal.

Au niveau fédéral, après de longs mois d'attente, Monsieur Couchepin s'est prononcé pour le maintien des programmes de dépistage pour les deux ans à venir. Ce délai accordé pour l'amélioration des programmes existants permettra, nous l'espérons vivement, l'adhésion de nouveaux cantons à ce programme de santé publique. La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein s'est fortement mobilisée avec ses homologues romands et la Ligue suisse contre le cancer, pour convaincre Monsieur Couchepin du bien-fondé de la poursuite du dépistage organisé du cancer du sein en Suisse.

Par ailleurs, la Fondation a poursuivi et intensifié sa collaboration avec les cantons romands impliqués dans le dépistage du cancer du sein. La Coordination romande, au sein de laquelle nous sommes très engagés, a élaboré durant l'année le projet d'une Fédération suisse des programmes de dépistage, qui verra le jour en 2008. Mon espoir est de voir naître un programme suisse qui permettrait à toutes les femmes de notre pays, dès l'âge de 50 ans, d'avoir accès à une mammographie de dépistage tous les deux ans. Il est en effet impératif d'abolir l'inégalité d'accès au dépistage entre les différentes régions de la Suisse, qui a des conséquences dramatiques en terme de mortalité liée au cancer du sein.

Au niveau cantonal, la Fondation a de nouveau dû faire face à des difficultés pour aboutir à une nouvelle convention tarifaire tripartite (Fondation, AMG et santésuisse) pour la mammographie de dépistage. Ces difficultés auront une fois de plus ralenti le programme et eu un impact négatif sur la participation des femmes à la campagne de dépistage. Toutefois, nous sommes satisfaits d'avoir tenu nos engagements en matière de communication et d'information auprès des femmes concernées par le dépistage, et auprès de la population genevoise dans son ensemble. Les actions menées tout au long de l'année ont pris de l'ampleur pour atteindre leur point d'orgue en octobre, mois du cancer du sein. Ce mois a été un moment fort pour la Fondation, qui a organisé de nombreux événements, et également pris une part active aux manifestations proposées par d'autres institutions. Nous avons aussi, en partenariat avec les SIG, lancé au cours de ce mois nos premières actions d'information en entreprises.

Fin 2007, la Ligue genevoise contre le cancer, notre partenaire depuis de longues années, a décidé de réorienter son aide financière. Ne pouvant plus compter sur ces dons destinés à la prise en charge complète de la mammographie pour toutes les femmes genevoises, la Fondation a mené un important travail de recherche de fonds, pour permettre aux femmes d'être égales face à la prévention. Ainsi, tout sera mis en œuvre en 2008 pour que les difficultés financières rencontrées par une partie de la population féminine genevoise ne soient pas un obstacle à la pratique de la mammographie de dépistage.

Madame Mireille Guinand, représentante des femmes, et le Dr Claude-François Robert, représentant de l'Etat, ont quitté notre conseil. Nous les remercions vivement de leurs nombreuses années de dévouement et leur engagement au sein de la Fondation.

Pour conclure, nous remercions la Ligue genevoise contre le cancer pour son soutien en 2007, ainsi que les autorités cantonales. Nous souhaitons tout particulièrement gratifier le Département de l'Economie et de la Santé et Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat, pour son soutien indéfectible.

Ariane Wisard-Blum
Présidente





TABLE DES MATIERES

	Page
Le mot de la présidente	1
INTRODUCTION.....	4
LE CONSEIL DE FONDATION.....	5
LE CENTRE DE COORDINATION DU DÉPISTAGE.....	5
PREMIÈRE MISSION DE LA FONDATION : L'INVITATION DES FEMMES GENEVOISES	6
a. L'organisation des invitations	6
b. La participation au programme de dépistage	7
c. La lecture des mammographies	8
<i>Les instituts de radiologie et radiologues agréés</i>	8
<i>La deuxième lecture des mammographies</i>	9
d. Le taux de rappel	9
e. Les cancers dépistés par le programme	9
DEUXIÈME MISSION DE LA FONDATION : LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION	10
a. La communication en population générale	10
<i>Une meilleure visibilité du lieu d'accueil des femmes</i>	10
<i>La Fête de la Musique</i>	10
<i>Le mois d'octobre du cancer du sein</i>	10
<i>L'exposition sur le cancer du sein</i>	10
<i>La présence en entreprises</i>	10
<i>Les contacts média</i>	11
b. La communication destinée à la population cible	11
<i>Information téléphonique</i>	11
<i>Site Internet</i>	11
<i>Brochures et invitations</i>	11
c. Communication et formation destinées aux prescripteurs	11
d. La sensibilisation des milieux politiques	11
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE.....	12
a. L'élaboration du contrat de prestation	12
b. La participation à la requête de prestation	12
c. La campagne de recherche de fonds	12
d. Installation et mise en route d'un nouveau programme informatique ...	12
LES COLLABORATIONS DE LA FONDATION.....	13
a. Le réseau cancer du sein	13
b. La Coordination romande des programmes de dépistage	13
LE RAPPORT DE GESTION	14
a. Bilan de l'année	14
b. Comptes de pertes et profits	15
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	16



INTRODUCTION

Le but du dépistage du cancer du sein est de permettre un diagnostic précoce, afin d'alléger le poids de la maladie pour la femme et son entourage, et de diminuer la mortalité liée au cancer du sein dans toutes les couches de la population. L'objectif d'un programme organisé est de rendre cette prestation accessible à toutes les femmes, en respectant des procédures validées, afin de recueillir et évaluer les résultats obtenus.

A Genève, comme dans les autres cantons romands, le programme informe la population, et invite toutes les femmes de 50 à 69 ans à pratiquer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Financièrement, l'organisation du programme est possible grâce à une subvention cantonale, alors que la réalisation et la lecture des mammographies sont prises en charge par l'assurance maladie de base à hauteur de 90% hors franchise. Jusqu'à la fin 2007 la quote-part de 10% a été prise en charge par la Ligue genevoise contre le cancer. Cette dernière ayant choisi d'orienter différemment son aide financière dès le début 2008, la Fondation a mené en cours d'année une recherche active de fonds pour continuer à offrir la gratuité, au moins aux femmes pour lesquelles une participation financière serait un obstacle à la pratique du dépistage.

En 2007, la Fondation a dû faire face à deux challenges. D'une part enrichir l'offre de communication : sur ce plan le travail déployé en cours d'année a permis à la Fondation d'être plus présente, tant sur des événements festifs que sur des salons d'entreprises, auprès des associations, des femmes de tout milieu et des professionnels de la santé, car seuls des contacts directs pourront à terme convaincre chacun(e) de l'utilité d'un dépistage précoce. D'autre part, nous avons à conclure une nouvelle convention tripartite avec l'association des médecins de Genève et les assureurs de santésuisse. De ce côté les partenaires ont tardé, dans l'attente d'une décision fédérale sur des conflits tarifaires antérieurs, à s'asseoir à la table des négociations. Ces incessants désaccords financiers pèsent à Genève très lourdement sur la mission du Centre de dépistage. Il a ainsi fallu attendre le mois d'août pour pouvoir lancer les invitations 2007 et tenter de couvrir en cinq mois le programme d'invitations de toute l'année.

Parallèlement, la collaboration inter cantonale a été dynamique et l'investissement de tous les partenaires important. En milieu d'année grâce à l'implication de la Ligue suisse contre le cancer, la requête de prestation intégrant une évaluation des principaux indicateurs pour les programmes existants, a pu être remise au Conseil fédéral, avec pour résultat une prolongation de deux ans de l'intégration de la mammographie de dépistage au catalogue des prestations de base.



LE CONSEIL DE FONDATION

La composition du Conseil de Fondation au 31 décembre 2007 était la suivante :

Présidente :	Mme Ariane Wisard-Blum, Députée au Grand Conseil, représentant l'Etat.
Présidente d'honneur :	Mme Marie-Françoise d'Anglemont de Tassigny, Députée au Grand Conseil, représentant l'Etat.
Membres :	Dresse Vanessa Cerny, radiologue, représentant l'AMG. Dr Pierre Schäfer, gynécologue, représentant les HUG. Dr Bernard Ody, radiologue, représentant le GRG. Dr Yves Wespi, gynécologue, représentant les gynécologues.

En cours d'année, le Dr Claude-François Robert, directeur adjoint à la Direction générale de la santé et représentant l'Etat a été nommé médecin cantonal à Neuchâtel ; il a donc démissionné de sa fonction de secrétaire du Conseil de Fondation. En raison de la prochaine entrée en vigueur du contrat de prestation dans le cadre de la LIAF, le département n'a pas souhaité repourvoir ce poste.

En fin d'année, Madame Mireille Guinand Gafner, très active représentante des femmes au sein de la Fondation, a également quitté le Conseil pour des raisons personnelles.

Au cours de l'année le Conseil de Fondation s'est réuni à 7 reprises.

LE CENTRE DE COORDINATION DU DEPISTAGE

Au 31 décembre la composition de l'équipe du Centre de coordination était la suivante:

Direction	Dresse Béatrice Arzel	poste à 70%
Radiologue consultant	Dr Constantin Sayegh	poste à 10%
Chargée de programme	Mme Agathe Charvet-Berard	poste à 70%
Adjoint administratif	M. Laurent Mühlemann	poste à 50%
Secrétaires	Mme Emanuelle Vuarnoz	poste à 80%
	Mme Daniela Rovasio	poste à 80%
Employée administrative	Mme Aimée Mbwanga	poste à 100%
Aide administratif	M. Stéphane Von Rohr	poste à 40%

Madame Véronique Produit, notre précédente adjointe administrative, a quitté le poste après avoir effectué durant plusieurs mois un travail apprécié et efficace. Le poste de civiliste dans la fonction d'aide administratif a été remplacé par l'emploi d'un étudiant à temps partiel.



Depuis sa création en 1999, la Fondation pour le dépistage du cancer du sein remplit par l'intermédiaire de son Centre de coordination deux missions fondamentales :

- d'une part, inviter tous les deux ans les 50'000 femmes de 50 à 69 ans domiciliées dans le canton de Genève à faire une mammographie de dépistage, financièrement accessible et de qualité ;
- d'autre part, informer la population et la sensibiliser à la pratique de la mammographie de dépistage.

Ces missions sont détaillées dans les sections suivantes.

PREMIÈRE MISSION DE LA FONDATION : L'INVITATION DES FEMMES GENEVOISES

a. L'organisation des invitations

Le Centre de dépistage envoie tous les deux ans une invitation aux femmes, dès lors qu'elles ont atteint 50 ans, et jusqu'à leur 70ème anniversaire. Ce courrier individualisé contient une brochure d'information sur le dépistage, une liste des instituts de radiologie participant au programme, et un questionnaire permettant au médecin de connaître les antécédents médicaux et familiaux nécessaires pour une lecture adéquate des mammographies.

Un courrier de rappel est envoyé aux femmes qui, dans les trois mois suivant l'invitation, n'ont pas fait une mammographie ou retourné le coupon-réponse en précisant qu'elles ne souhaitent pas participer.

Pour atteindre l'ensemble des femmes domiciliées à Genève, le fichier d'adresses de la Fondation, obtenu auprès de l'Office cantonal de la population, est régulièrement mis à jour.

Ne sont pas invitées à participer au programme les femmes dont la Fondation apprend, suite à une première invitation, qu'elles nécessitent un suivi médical particulier en raison d'antécédents personnels ou familiaux de cancer du sein, de la présence de prothèses mammaires ou d'une anomalie symptomatique au sein. De même, les femmes qui en font la demande pour des raisons personnelles peuvent ne plus recevoir d'invitations. Elles sont cependant toujours libres de changer d'avis et de recontacter la Fondation pour participer au programme.

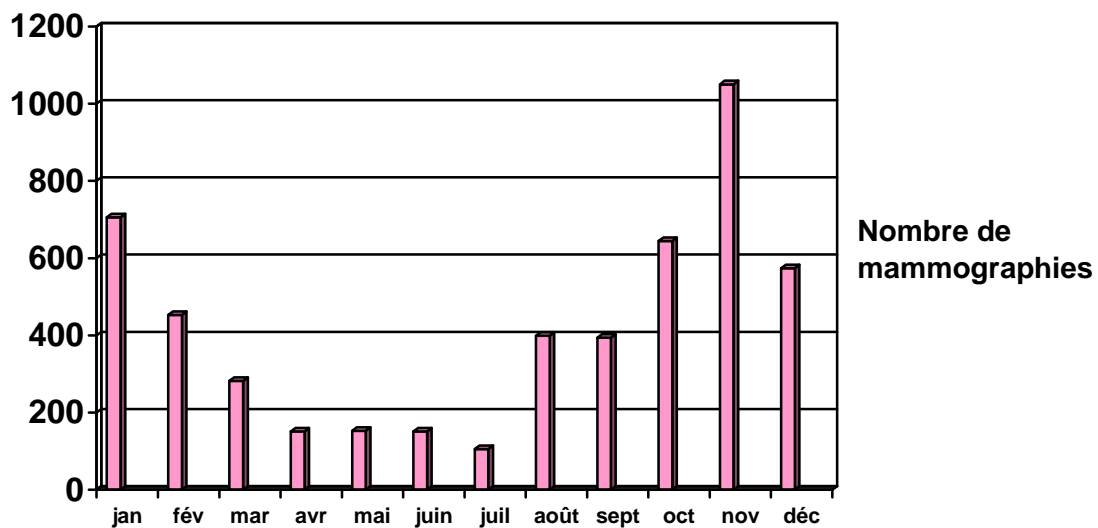
Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, la Fondation a attendu la signature d'une convention et l'adhésion des assurances pour pouvoir envoyer les invitations aux femmes genevoises. Par conséquent, les invitations pour l'ensemble de l'année 2007 ont été envoyées entre août et décembre, ce qui correspond à 14'261 invitations et 5'571 rappels.



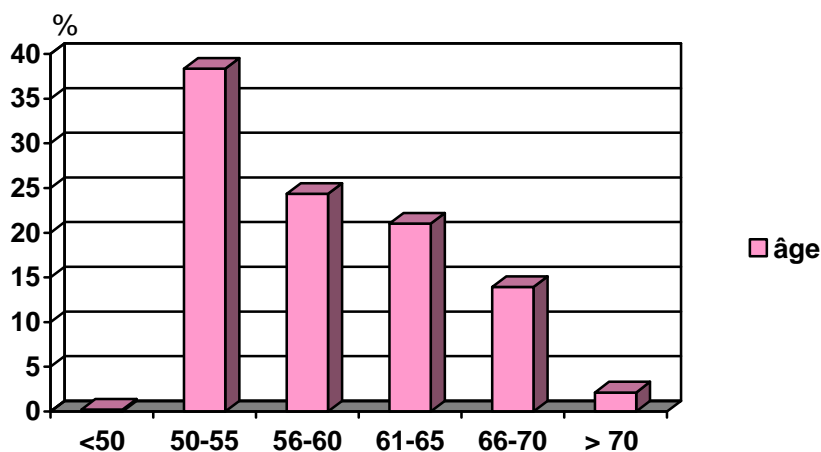
b. La participation au programme de dépistage

En 2007, le nombre de femmes ayant pratiqué une mammographie suite à une invitation de la Fondation s'est élevé à 5'063. Les envois d'invitations ayant été décalés et en partie reportés sur 2008, il a été impossible de rattraper la faible activité des premiers mois malgré le travail important fourni par la Fondation et les instituts de radiologie dès le mois d'août. La participation à Genève reste faible mais l'on peut espérer que les efforts de communication déployés auront un impact dans les années à venir.

Le graphique suivant illustre une activité de dépistage très irrégulière en cours d'année : le premier pic est en lien avec les invitations de la fin 2006 ; le creux constaté de mars à août est dû à l'arrêt des envois d'invitations en début d'année. Finalement la deuxième vague fait suite à l'envoi massif d'invitations dès le mois de d'août.



Une répartition de la participation au programme en fonction de l'âge montre que cette dernière est plus forte chez les femmes de 50 à 55 ans, et qu'elle décroît ensuite régulièrement. Or les femmes de plus de 60 ans ont connu l'époque où le dépistage organisé n'existait pas lorsque l'on atteignait la cinquantaine. A l'inverse, les femmes plus jeunes ont entendu parler du programme dès l'âge où le dépistage les a concernées. On peut ainsi espérer qu'avec le temps s'opère un changement de perception de la prévention et du programme de dépistage, et que cette pratique entre dans les mœurs des genevoises.





c. La lecture des mammographies

Suite à la réalisation d'une mammographie de dépistage par le ou la technicien(ne) en radiologie, les radiologues qui collaborent avec le Centre de dépistage interprètent une première fois les clichés. Ils les transmettent ensuite avec le questionnaire de santé au Centre de coordination pour une deuxième lecture indépendante, voire une troisième lecture en cas de divergence d'opinion.

Les instituts de radiologie et radiologues agréés

Les radiologues agréés par le programme de dépistage s'engagent à respecter les procédures de traitement des mammographies, et les normes de qualité du programme en conformité avec les exigences européennes et fédérales sur l'appareillage et la formation des techniciens en radiologie.

En ce qui concerne les installations, outre les contrôles hebdomadaires et quotidiens effectués par le personnel des centres radiologiques, des contrôles techniques spécifiques, répondant aux normes édictées par le Conseil fédéral, doivent être réalisés chaque année par des organismes indépendants, spécialisés et assermentés. Les résultats de ces contrôles sont transmis à la Fondation.

Des formations sont proposées régulièrement dans le cadre de la Coordination romande aux technicien(ne)s en radiologie participant au programme.

En 2007, trente et un radiologues premiers lecteurs agréés figuraient sur la liste transmise aux femmes invitées. Les instituts participants, au nombre de onze, étaient les suivants :

Cabinet de radiologie, rue Marignac
Cabinet de radiologie, rue de l'Orangerie
Centre d'Imagerie Rive Droite
Centre de Diagnostic Radiologique de Carouge
Clinique Générale Beaulieu
Clinique des Grangettes
Hôpital Cantonal
Hôpital de la Tour
ImageRive
Institut d'imagerie médicale SA, rue Jean-Violette
Imagerie médicale, place Cornavin

Six radiologues, ayant bénéficié dans leur cursus d'une formation particulière à la mammographie de dépistage, ont collaboré comme deuxièmes lecteurs à la Fondation :

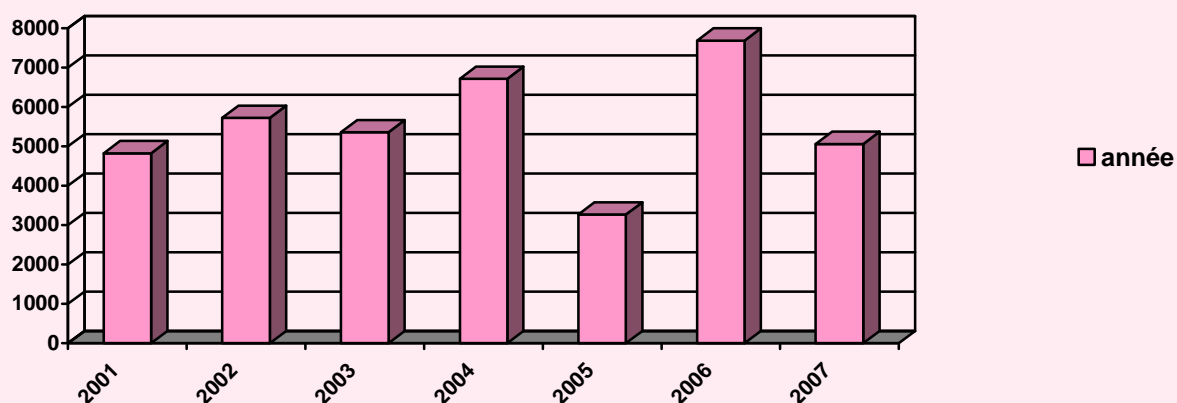
Dresse Vanessa Cerny
Dr Gérard de Geer
Dresse Hayat Guinand-Mkinsi
Dresse Karen Kinkel
Dresse Malika Quinodoz
Dr Joseph Teicher

Pour des raisons personnelles la Dresse Malika Quinodoz a quitté l'équipe des deuxièmes lecteurs en cours d'année. Une nouvelle radiologue, la Dresse Yasmine Sayegh a commencé sa formation de deuxième lectrice et devrait la terminer dans le courant 2008.

La deuxième lecture des mammographies

Au cours de l'année, 5'063 mammographies ont été interprétées en deuxième lecture à la Fondation de dépistage.

Evolution du nombre de deuxièmes lectures à la Fondation



On constate une baisse sensible par rapport à 2006, année au cours de laquelle les invitations avaient été envoyées de manière régulière au fil des mois.

Parmi les mammographies faites en 2007, 620 clichés, soit 12,2%, ont fait l'objet d'une troisième lecture, en raison d'une divergence d'avis entre les deux premiers lecteurs.

d. Le taux de rappel

Le taux de rappel représente le nombre de mammographies suspectes faisant l'objet d'une demande de complément d'investigation. En 2007, 299 mammographies ont nécessité un examen complémentaire, soit un taux de rappel de 5,9%. Ce taux reste légèrement supérieur aux normes émises par les autorités de l'Union Européenne (5%) concernant les programmes de dépistage et leurs critères de qualité, mais est en amélioration par rapport à 2006.

e. Les cancers dépistés par le programme

Parmi les cas positifs à la mammographie de dépistage, 25 cancers ont été répertoriés à ce jour parmi les patientes ayant fait une mammographie en 2007. Les résultats définitifs suite à une mammographie positive mettant un certain temps à nous parvenir, ce chiffre est donc provisoire et très certainement inférieur à la réalité.



DEUXIÈME MISSION DE LA FONDATION : LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

Le Centre de coordination du dépistage s'est doté d'un plan de communication pluriannuel, qui définit des objectifs par rapport à quatre axes: la population générale, la population cible des genevoises de 50 à 70 ans, les partenaires de soins (infirmiers et prescripteurs), et la sensibilisation des milieux politiques.

a. La communication en population générale

Une meilleure visibilité du lieu d'accueil des femmes

Afin d'être plus visible pour la population, la Fondation a choisi de faire apposer le nom et le logo du Centre de dépistage sur la vitrine du boulevard de la Cluse. Cette action a démontré son efficacité, les commentaires des femmes sur la visibilité étant plus fréquents.

La Fête de la musique

En 2007, la Fondation a souhaité participer à un événement festif pour avoir une nouvelle visibilité auprès de la population. Sa présence remarquée et bien accueillie sur le site de la Fête de la musique a également permis de récolter des fonds, qui seront utilisés afin de favoriser l'accès au dépistage des femmes de milieux socio-économiques moins favorisés.

Le mois d'octobre du cancer du sein

Au cours de ce mois la Fondation a organisé quatorze manifestations, dont certaines ont été plus marquantes. Ainsi une journée sur le Pont de la Machine a permis d'informer la population sur les activités du mois et sur le dépistage ; elle a été clôturée par l'illumination du jet d'eau en rose et une soirée à l'espace public des Services Industriels de la ville de Genève. Une journée porte ouverte a été proposée aux genevois, au Centre de dépistage et dans trois instituts de radiologie participant au programme. La traditionnelle journée d'information sur le dépistage du cancer du sein au Centre commercial de Balexert a offert à la population l'opportunité de dialoguer avec la Fondation et nombre d'autres associations impliquées dans la lutte contre le cancer du sein. La Fondation a par ailleurs participé au cours du mois à neuf conférences ou séances d'information.

L'exposition sur le cancer du sein

L'exposition itinérante sur le cancer du sein et le dépistage a été mise à disposition du public genevois pendant tout le mois d'octobre, dans divers sites hospitaliers et instituts de radiologie ; tout au long de l'année elle a été visible dans les associations et lors de diverses manifestations.

La présence en entreprises

Cette nouvelle activité a débuté aux Services Industriels de la Ville de Genève, où la Fondation a disposé à deux reprises des stands d'information destinés au personnel, et qui ont été très bien accueillis. Deux sites des HUG ont fait l'objet d'une manifestation similaire, visant aussi bien les employés que les malades et les visiteurs. Le CASS des Trois-Chêne a reçu à deux reprises la Fondation pour des séances d'information destinées à l'ensemble du personnel (CASS, Hospice, FSASD). La présence de la Fondation auprès des entreprises est l'un de nos axes prioritaires de communication, et est amenée à se développer à l'avenir.



Les contacts média

Au cours de l'année 2007, la Fondation a régulièrement répondu aux sollicitations de la presse audio-visuelle. Elle a de son côté interpellé les médias à plusieurs reprises, en particulier à l'occasion du mois d'octobre. La Fondation a été mentionnée dans 13 articles de la presse romande ; elle est passée dans l'émission Virus de la RSR et 10vor10 de la Télévision suisse alémanique.

b. La communication destinée à la population cible

Information téléphonique

Le Centre de coordination a répondu tout au long de l'année aux appels téléphoniques de femmes qui désirent des informations sur le dépistage et le programme. En moyenne, le personnel du Centre de dépistage répond à environ trente appels par jour, uniquement concernant le dépistage (hors administration, communication et gestion).

Site Internet

Le site Internet de la Fondation a été régulièrement modifié et mis à jour. En 2008, il s'intégrera à un site commun à l'ensemble des programmes de dépistage suisses, selon un projet proposé et dirigé par la Fondation (cf. page 13 du présent rapport).

Brochures et invitations

La brochure sur la mammographie de dépistage élaborée en collaboration avec les cantons romands est systématiquement jointe aux invitations envoyées aux femmes de 50 à 70 ans résidant à Genève. Par ailleurs, tous les documents de communication avec les femmes (invitations, rappels, etc.) ont été révisés et complétés, afin d'être plus facilement compréhensibles, et de permettre d'obtenir des données plus complètes.

c. Communication et formation destinées aux prescripteurs

La Fondation de dépistage a adressé des brochures d'information à tous les cabinets médicaux, associations et structures qui en ont fait la demande. Elle a participé à des formations destinées au personnel médical des HUG, aux pharmaciens, ainsi qu'à des formations en santé publique. Elle a également proposé et réalisé des séances d'information aux personnels des CASS, des HUG et de l'Arcade sages-femmes. Afin de mieux maîtriser les canaux d'information, elle a été présente auprès d'associations en contact avec la population cible. Dans le cadre de la Coordination romande, un séminaire de formation à la lecture des mammographies de dépistage a été proposé aux radiologues collaborant avec la Fondation.

d. La sensibilisation des milieux politiques

Dans la continuité de 2006, la Fondation a poursuivi la sensibilisation du milieu politique en vue de l'échéance fédérale de la fin 2007. Un document informatif, assorti du manifeste et des signatures de soutien recueillies l'année précédente, a été diffusé dans la presse et largement distribué auprès des acteurs politiques genevois et fédéraux. En novembre le Conseil fédéral a décidé de maintenir la mammographie de dépistage faite dans le cadre de programmes dans le catalogue LaMal pour deux ans, date à laquelle elle fera l'objet d'une nouvelle évaluation.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

a. L'élaboration du contrat de prestation

Dans le cadre de la loi sur les indemnités et aides financières du 15 décembre 2005, la Fondation a élaboré, en lien étroit avec le Département de l'économie et de la santé, un contrat de prestation qui sera voté dans le courant de l'année 2008. Il vise à mettre en place un nouveau processus de collaboration plus dynamique avec l'Etat de Genève.

b. La participation à la requête de prestation

Cette requête, soumise par la Ligue suisse contre le cancer et Oncosuisse au Conseil Fédéral pour garantir la prise en charge du coût des mammographies de dépistage dans le cadre de la LaMal, a été élaborée avec la contribution de tous les programmes de dépistage cantonaux existants. Suite à cette démarche, la décision prise par Monsieur Couchepin a été de maintenir la prise en charge pour les mammographies faites dans le cadre de programmes de dépistage organisés.

c. La campagne de recherche de fonds

En cours d'année la Ligue genevoise contre le cancer a informé la Fondation qu'elle s'était fixé de nouvelles priorités en matière de dépistage du cancer du sein, résultant dans l'arrêt de la prise en charge de la quote-part de 10% dès la fin 2007. Ce choix remettant en question la gratuité de la mammographie dans le cadre du programme, un important travail de recherche de fonds a été mené, avec l'envoi de plus de cent demandes auprès d'organismes publics et privés susceptibles de nous soutenir. La Fondation a également été sélectionnée pour avoir un stand à Humagora, forum genevois mettant en relation organismes à but non lucratif et sponsors privés, et est apparue dans le magazine Bilan. En fin d'année et grâce à des dons privés d'un montant de 69'465 fr., il a été décidé de maintenir la gratuité pour toutes les femmes pendant les premiers mois de 2008. Il est important de poursuivre ce travail en 2008 pour que l'aspect financier ne soit pas un obstacle à la pratique du dépistage pour les femmes de condition plus modeste.

d. L'installation et la mise en route d'un nouveau programme informatique

Après un long travail d'assainissement des données, le logiciel Multifondacs a été installé à Genève au cours de l'été. Ce logiciel permet de gérer la base de données du dépistage ; il est identique dans tous les cantons et rendra possible une évaluation comparable de tous les programmes. L'ajustement et les multiples vérifications nécessités par la mise en place de ce nouveau programme ont mobilisé d'importantes ressources.



LES COLLABORATIONS DE LA FONDATION

a. Le réseau cancer du sein

La Fondation a participé aux séances du « Réseau cancer du sein », qui regroupe des représentants de toutes les associations travaillant sur le cancer du sein, des HUG, des médecins libéraux et des patientes.

b. La Coordination romande des programmes de dépistage

La Fondation a activement participé aux séances du groupe de pilotage inter-cantonal et à celles des différents groupes de travail dans les domaines d'activités suivants : élaboration d'un site Internet commun, mise en place d'une Fédération suisse des programmes de dépistage, projet pilote de digitalisation des mammographies dans les centres de dépistage, évolution et évaluation du logiciel informatique Multifondacs. La Coordination romande s'est réunie en séance plénière à sept reprises.

La Fondation a eu un rôle de leader dans le projet d'un site Internet et Intranet romand. Elle en a proposé les objectifs, les modalités de fonctionnement, le contenu, et élaboré le budget. Ce projet a été retenu et financé par la CRASS à hauteur de 35'000 fr. La Fondation continue à participer aux réunions et concertations sur le contenu et l'aspect général du site, qui devrait être mis en ligne au cours de l'année 2008.

LE RAPPORT DE GESTION

La Fondation de droit privé a été inscrite au Registre du commerce en date du 1^{er} octobre 1998. Elle est régie par les statuts du 30 juillet 2004. Son but est d'encourager et de promouvoir le dépistage du cancer du sein dans la population féminine, notamment par l'exploitation, à Genève, d'un centre de coordination de dépistage du cancer du sein. Elle ne poursuit aucun but lucratif.

a. Bilan de l'année

Bilan au 31 décembre 2007, en francs suisses, avec comparatif 2006.

	2007	2006		2007	2006
ACTIF			PASSIF		
Liquidités	685'001	137'593	Créanciers		
Liquidités « facturation »	20'979	553'066	Radiologues et caisse méd.	485'846	552'856
Liquidités	705'980	690'659	Créanciers autres	28'115	49'868
			Dettes financières	513'961	602'724
Débiteurs assurances	389'963	413'731	Consignations litige 2005	0	187'438
./. Du croire	(3'125)		Consignations litige 2006	407'703	288'138
Autres débiteurs	79'597	194'849	Subvention d'investissement	44'400	44'400
Créances	466'435	608'580	Autres dettes	452'103	519'976
			Provision pour litige Tarmed	110'497	0
Actifs transitoires	67'889	161'917	Provisions	110'497	0
Comptes de régularisation	67'889	161'917	Passifs transitoires	64'884	29'741
			Comptes de régularisation	64'884	29'741
			Capitaux étrangers		
Actif circulant	1'240'304	1'461'156	à court terme	1'141'445	1'152'441
Installations	6'112	7'000	Capital de dotation	5'000	5'000
Machines de bureau	2'200	3'300	Capital versé	5'000	5'000
Matériel informatique	2'832	8'350	Excédent reporté	346'195	152'260
Mobilier	3'570	5'360	Déficit lié à l'activité mammo.	0	(19'747)
Immobilisations corporelles	14'714	24'010	Résultat de l'exercice	(232'693)	213'682
Programme informatique	4'929	18'470	Résultat au bilan	113'502	346'195
Immobilisations incorporelles	4'929	18'470	Capital de la Fondation	118'502	351'195
			TOTAL DU PASSIF	1'259'947	1'503'636
Actif immobilisé	19'643	42'480			
TOTAL DE L'ACTIF	1'259'947	1'503'636			



b. Comptes de pertes et profits

Comptes de pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (montants en francs suisses avec comparatifs 2006).

	2007	2006
Subvention de fonctionnement	1'000'000	1'000'000
Dons	69'465	0
Produits divers	564	4'944
Produits	1'070'029	1'004'944
Charges de personnel	657'516	570'040
Frais de représentation	2'854	2'326
Loyer et charges locatives	49'672	51'957
Imprimés	32'039	78'110
Télécommunication et affranchissement	50'489	86'107
Frais généraux d'administration	13'243	15'293
Honoraires professionnels	21'079	81'024
Interventions et frais informatiques	34'567	20'126
Participation coordination romande	23'255	0
Entretien et réparations	8'110	5'400
Relations publiques	5'490	9'942
Frais de comité	1'380	1'268
Assurances	17'232	17'213
Amortissements	31'191	31'330
Charges	948'117	970'136
Résultat de l'activité de fonctionnement	121'912	34'808
Produits financiers	6'180	687
Charges financières	(507)	(1'715)
Résultat financier	5'673	(1'028)
Recettes manifestations	11'365	18'000
Dépenses manifestations	(9'265)	0
Autres résultats	2'100	18'000
Factures émises Ligue genevoise	91'370	152'320
Différence quotes-parts Ligue genevoise	(91'378)	0
Caisse des médecins, facturation 2 ^e et 3 ^e lectures	80'800	0
Honoraires radiologues 2 ^e et 3 ^e lectures	(56'180)	(92'030)
Factures reçues des radiologues	0	(432'080)
Factures aux assurances	0	172'263
Caisse des médecins, factures prestations	(27'169)	0
(Charges) / Produits sur exercices antérieurs	(246'199)	361'429
Attribution Ducroire	(3'125)	0
Attribution à la provision pour litige Tarmed	(110'497)	0
Résultat de l'activité « mammographies »	(362'377)	161'902
RESULTAT DE L'EXERCICE	(232'693)	213'682



Commentaires

Durant les exercices précédents, l'activité « mammographies » n'était pas intégrée dans la comptabilité générale ainsi que dans les états financiers. Au 31 décembre 2006 l'intégration de cette activité a entraîné une régularisation nécessaire sur les exercices antérieurs. Le bénéfice net en 2006, lié à cette activité, est uniquement généré par l'ajustement d'un produit sur exercices antérieurs de 361'429 fr., contre-balancé en 2007 par une charge sur exercices antérieurs de 246'199 fr., ainsi qu'une attribution à la provision pour litige Tarmed de 110'497 fr.

En effet, suite à une décision du Conseil Fédéral du 3 juillet 2006, l'activité relative à la gestion de la facturation et du remboursement des radiologues est considérée par la Fondation comme une activité à titre fiduciaire. Les factures établies par les radiologues l'étant au nom de la Fondation, il subsiste un certain flou juridique en cas de litige. Bien que ceux-ci aient déclaré par l'intermédiaire de leur association ne pas vouloir agir contre la Fondation en cas de refus par les Caisses maladies de la tarification appliquée aux prestations facturées, il subsiste un risque potentiel de perte pour la Fondation. C'est la raison pour laquelle elle a constitué, à charge de l'exercice 2007, une provision pour litige Tarmed de 110'497 fr., provision qui devrait s'avérer largement suffisante pour couvrir ce risque.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le dépistage du cancer du sein reste aujourd'hui une priorité de santé publique en Suisse. Il a été stimulant pour Genève, où la pratique du dépistage dans le cadre d'un programme peine à se généraliser, de collaborer à une dynamique inter-cantonale constructive, et de participer au développement de projets communs.

Les axes stratégiques visant à atteindre les femmes qui ne font toujours pas de dépistage, tant par le biais de leur milieu professionnel que des associations, ont débuté de manière satisfaisante en 2007 et vont se développer à l'avenir.

L'année 2008 verra également une intensification de la communication auprès des prescripteurs, pour améliorer la participation des femmes au programme de dépistage. Il est en effet démontré que l'avis du médecin joue un rôle tout à fait prépondérant dans la décision des femmes d'adhérer ou non au programme de dépistage.

Nous souhaitons finalement que la fin de la gratuité pour toutes les femmes en 2008 ne soit pas un obstacle à la pratique du dépistage pour les moins fortunées, et nous continuerons à œuvrer pour que celles qui en ont besoin continuent à bénéficier d'une mammographie de dépistage totalement prise en charge.





Fondation genevoise pour le dépistage
du cancer du sein

Bd de la Cluse 43, 1205 Genève

Tél. 022 320 28 28

Fax 022 320 28 30

www.fgdcs.ch